

**De la prévention spécialisée à l'action des CAARUD, les questions de vivre-ensemble sont travaillées par de nombreux acteurs. Elles font l'objet de définitions diverses, suivant le contexte — urbanité, périurbanité, milieu festif, milieu professionnel... — et selon les champs d'intervention. Parmi eux, la médiation sociale offre l'une des palettes les plus nourries d'innovations.**

Les personnes consommatrices de produits psychoactifs, qu'elles soient visées directement ou non, font partie des destinataires de ces actions. Souvent à la marge de nos sociétés, elles incarnent symboliquement la « déviance » au sens que lui donnait Becker en 1963<sup>1</sup> et interrogent la norme qui lie le tissu social : système de régulation et d'arbitrage, règles du vivre-ensemble, bon usage de l'espace public...

Dans notre société construite sur la base de ces repères communs, ces transgressions à la norme viennent nous questionner, remettre en cause nos us-et-coutumes et rendre visible ce que nos systèmes de régulation sociale peuvent avoir de violent. Les usages de produits psychoactifs renvoient selon Goffman à « une situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement acceptée par la société »<sup>2</sup>. Or c'est précisément à cette disqualification que les acteurs de la médiation sociale, qu'elle soit mission (celle des CAARUD par exemple) ou le fruit de visions novatrices de la norme (économie sociale et solidaire, espaces publics en ligne), tentent de reprendre.

Le contexte sociétal actuel paraît assez emblématique du sens de ce travail : d'un côté le lien social se délite, de l'autre les consommations émergent ou abondent, disqualifiant des quartiers entiers. Les consommations se rendent visibles et c'est souvent dans l'espace public que se cristallisent ces mouvements. Les consommateurs de produits psychoactifs font un usage de l'espace public vécu comme « détourné » : regroupements bruyants, consommation en plein air, ivresse sur la voie publique, occupations d'immeubles...

Entre les limites des systèmes d'incarnation de la norme — tels que le droit et ses acteurs — et celles des systèmes d'arbitrage - élus, forces de l'ordre, réunions de quartier — les usages de produits psychoactifs, viennent éclairer d'une nouvelle manière les systèmes de régulation du lien social dans nos sociétés addictogènes. Entre ce visible (et ces acteurs) et cet invisible (le lien social en mutation), le vivre-ensemble se met en tension ; dans le silence, et parfois dans le bruit.

De multiples tentatives cherchent à réduire tout à la fois les risques pris par les personnes qui consomment des produits et les nuisances publiques, et en même temps, à construire de nouvelles normes, parfois hors des lois, comme pour refaire société : nouvelles hiérarchies professionnelles dans les quartiers, nouveaux codes sociaux dans les mobilisations, autres modes d'habiter, autre regard sur les personnes qui habitent la rue, nouvelle manière d'investir le centre-ville le samedi soir...

**Ces évolutions réclament de s'interroger sur les positionnements professionnels, adoptés en réponse aux difficultés pour exercer cette mission de service public qu'est la réduction des risques.**

Comment faire de ce lien social, renouvelé ou non, un moteur du vivre-ensemble ?

En quoi la médiation sociale est-elle un outil pour mettre ces maux en mots ? Comment vient-elle se conceptualiser, s'inscrire, s'incarner dans les pratiques des intervenants ?

Que tirer des innovations numériques, de l'habitat alternatif intégré aux villes, des initiatives en milieu rural, comme leçon sur l'évolution de nos sociétés et de vos pratiques ?

Que viennent nous dire l'essor des consommations et des innovations sociales en même temps, sur notre manière d'habiter l'espace public ? Quelle est la spécificité des actions sur les questions de consommations dans ces contextes ?

**La Fédération Addiction, l'IREPS Rhône-Alpes et leurs partenaires vous invitent à construire des pistes de réponse à l'aune de vos pratiques — d'élus, d'intervenants médicosociaux, de policiers, de médiateurs — lors de l'un, de deux ou des trois séminaires organisés en 2016 autour de ces questions.**

<sup>1</sup> Howard Becker, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

<sup>2</sup> Goffman, 1963, p. 7.

**9h Introduction politique**

Martine Lacoste, directrice de l'association régionale Clémence Isaure, vice présidente de la Fédération Addiction

**9h30 à 10h30 Désir de médiation et délitement du lien social**

Jean-Pierre Durif-Varembont, Psychologue clinicien, Maître de Conférences en Psychopathologie et Psychologie Clinique à l'université Lumière Lyon2, (sous réserve)

**10h30 à 11h Faire accepter les lieux de réduction des risques, un enjeu quotidien**

Chloé Hamant, Sociologue et Nadine Chamard-Coquaz de l'IREPS Rhône-Alpes.

**11h – 12h Réduction des risques à l'échelle des villes et positionnement politique des villes du Forum Français de Sécurité Urbaine**

Bernard Rivaille, adjoint au maire de Lormont et vice-Président du Forum Français de Sécurité Urbaine

**12h 12h30 : Le lien social et la réduction des risques, au-delà des frontières –**

ASBL DUNE (Dépannage d'Urgence de Nuit et Echanges) – région de Bruxelles-Capitale.

---

Déjeuner

---

**14h Ateliers :** Comment pensez-vous vos actions en fonction des milieux et des publics ?  
Quelles actions pour quelles stratégies ?

**A1 Jeunes en errance et contextes d'intervention**

Quels accompagnements/politiques penser pour les personnes de moins de 25 ans présents temporairement sur un territoire ? Que dire de cette appropriation temporaire des territoires urbains ? Comment travailler avec les personnes « de passage » ? Comment pérenniser les messages de réduction des risques ? Quel est l'impact de ces passages sur les politiques publiques ?

**A2 Consommations au cœur des villes**

Festif, habitat alternatif, précarité, réduction des nuisances publiques, RDR pour tous, intermédiation locative, médiateur en appartement, paix sociale, implantation des CAARUD et actions des riverains...Quelles tensions au cœur des villes ? Quels impacts sur vos interventions ? Sur la mise en œuvre des politiques publiques ? Avec quels acteurs intervenez-vous ? Quels partenariats ce contexte exige-t-il ?

**A3 La médiation en ruralité**

Néo-ruralité, interconnaissance, distance géographique, élus locaux et police municipale, spécificité de l'espace rural... Quels impacts sur vos interventions ? Sur la mise en œuvre des politiques publiques ? Quels acteurs sont-ils engagés ? Quels partenariats ce contexte exige-t-il ?

**A4 Travailler en quartiers urbains sensibles**

Trafics, disqualification, reconstruction des groupes d'intérêt... Quels impacts sur vos interventions ? Sur la mise en œuvre des politiques publiques ? Quels partenariats ce contexte exige-t-il ?

---

16h : pause

---

**16h15 : Retour des ateliers – restitution brève**

**16h55 : Conclusion** – Gwenola Lenaour – Triangle et IREPS Rhône-Alpes

---

<sup>3</sup> L'inscription étant obligatoire, l'adresse vous sera envoyée par confirmation d'inscription.